



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2154

Texte de la question

INSERTION DES JEUNES DES QUARTIERS DIFFICILES

M. le président. La parole est à M. Patrick Braouezec, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Patrick Braouezec. Monsieur le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, le Gouvernement a découvert récemment que le problème majeur de notre société est la situation de non-emploi ou de sous-emploi de six millions de précaires et d'exclus, qu'ils vivent ou non dans des quartiers populaires. C'est cette réalité qui sape, depuis vingt ans, la cohésion sociale.

Cette question fondamentale appelle des réponses responsables. Promettre à l'emporte-pièce, à la suite d'une visite largement médiatisée d'un quartier, quarante emplois à des jeunes d'une cité n'est pas responsable. Cela décrédibilise le travail qu'exercent au quotidien et dans une perspective à long terme à la fois les élus locaux et les services de l'État. C'est un nouveau discrédit porté à l'idée d'État républicain.

En un an, le chômage des moins de vingt-cinq ans a augmenté de 12 % dans les huit villes de la communauté d'agglomération que je préside, qui comprend La Courneuve. Le nombre de demandeurs d'emploi y a augmenté de plus de 2 000 depuis avril 2002, soit un taux de chômage de 16,3 %, au coeur de la région la plus riche d'Europe !

Les quartiers dits difficiles - mais qui, en fait, ont été mis en difficulté - ont besoin d'égalité dans l'accès aux droits, qu'il s'agisse du droit au travail, au logement, aux soins, à l'éducation ou à la culture. Mme Jacquaint vous a interrogé ce matin même, monsieur le ministre, à ce sujet.

Ma question est double.

Comment justifiez-vous vos annonces concernant l'emploi alors que la majorité, après avoir mis fin aux emplois-jeunes, parle de supprimer 5 000 postes de plus dans la fonction publique et demeure impuissante face aux plans de délocalisation et de licenciement qui touchent des milliers de personnes dans le secteur privé ?

(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)

Pouvez-vous me confirmer - vous avez évoqué ce point ce matin - que les subventions aux associations qui agissent dans les quartiers en faveur de l'insertion, de la santé, de l'aide aux devoirs et de la culture et qui sont, de fait, créatrices d'emplois, seront maintenues à leur niveau de 2004, alors qu'elles sont aujourd'hui gelées et que d'aucuns affirment qu'elles seront supprimées ? *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur de nombreux bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Monsieur Braouezec, vous avez fait allusion à une visite à La Courneuve qui s'est déroulée à la suite d'un drame particulier.

M. Maxime Gremetz. Non ! Il n'en a pas parlé !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Je tiens à vous dire que, s'il est important que l'ordre public soit respecté dans ce pays, il l'est tout autant que le respect à l'égard des quartiers et des cités de banlieue soit total. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Ce gouvernement, monsieur Braouezec, a démontré et continue à démontrer qu'il a du respect et de l'affection pour les quartiers dits en difficulté. *(Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste.)*

Je me permets de rappeler, monsieur le député, que le programme de rénovation urbaine des quartiers a commencé par celui de La Courneuve : 240 millions d'euros ont été mobilisés pour refaire enfin la barre Balzac - ces quartiers ont, en effet, été, avouons-le, quelque peu délaissés pendant vingt ans - et 1,5 milliard d'euros sont prévus pour la seule agglomération de Plaine Commune. La décision financière finale doit intervenir le 4 juillet prochain.

La rénovation de l'habitat ne suffit pas. Il faut prendre en compte les hommes et, au premier chef, les plus jeunes. Vous savez que le Premier ministre a décidé que tout jeune demandeur d'emploi de ces quartiers comme du reste du pays serait reçu par l'ANPE (*Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste*) de manière rapide et privilégiée. Chacun de ces 57 000 jeunes se verra proposer un contrat d'apprentissage public ou privé, un contrat de professionnalisation - pour les 16-24 ans - ou un contrat d'accompagnement vers l'emploi,...

M. Jacques Desallangre. On va voir !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...le Premier ministre ayant libéré 100 000 contrats sur l'ensemble du territoire national. C'est un sujet majeur.

Quant aux aides aux associations, elles ne sont évidemment pas gelées, même si d'aucuns ont intérêt à le prétendre.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Mais si, elles sont gelées !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. C'est au contraire cette majorité qui a voté une révolution des financements locaux. La ville de La Courneuve a touché cette année 1,3 million d'euros de plus et les finances locales au titre de la DSU augmenteront de 300 % dans les quatre ans. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Braouezec](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2154

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juin 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 juin 2005